Victime d’une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage

	Victime d’une arnaque sur Internet ? Faites-nous part de votre témoignage

Vous êtes victime d'une arnaque ou d'un piratage sur Internet ? Votre témoignage nous permettra peut-être de vous aider.

Devant une explosion de cas d'arnaques et de piratages par Internet et des pouvoirs publics débordés par ce phénomène, nous avons souhaité apporter notre pierre à l'édifice.
Vous souhaitez nous faire part de votre témoignage, contactez-nous.

Vous devez nous communiquer les informations suivantes (tout message incomplet et correctement rédigé ne sera pas traité) :

• une présentation de vous (qui vous êtes, ce que vous faites dans la vie et quel type d'utilisateur informatique vous êtes) ;
• un déroulé chronologique et précis des faits (qui vous a contacté, comment et quand et les différents échanges qui se sont succédé, sans oublier l'ensemble des détails même s'ils vous semblent inutiles, date heure, prénom nom du ou des interlocuteurs, numéro, adresse e-mail, éventuellement numéros de téléphone ;
• Ce que vous attendez comme aide (je souhaite que vous m'aidiez en faisant la chose suivante : ….)
• Vos nom, prénom et coordonnées (ces informations resteront strictement confidentielles).

Contactez moi
Conservez précieusement toutes traces d'échanges avec l'auteur des actes malveillants. Ils me seront peut-être utiles.

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Comment se préparer aux incidents de sécurité ?

Comment se préparer aux incidents de sécurité ?

Les entreprises doivent être prêtes à agir face à des incidents de sécurité et à des attaques. Et cela passe notamment par sept points précis (par Peter Sullivan).

Un plan de préparation à la cybersécurité présente et détaille les objectifs fondamentaux que l'organisation doit atteindre pour se considérer comme prête à faire face à des incidents de sécurité informatique. La liste de contrôles qui va suivre n'est pas exhaustive, mais elle souligne des objectifs qui constituent un minimum requis pour donner un niveau raisonnable de sensibilisation à la cybersécurité et se concentrer sur la protection des actifs informationnels essentiels.
Ici, la préparation à la cybersécurité est définie comme l'état permettant de détecter et de réagir efficacement aux brèches et aux intrusions informatiques, aux attaques de logiciels malveillants, aux attaques par hameçonnage, au vol de données et aux atteintes à la propriété intellectuelle – tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du réseau.
Un élément essentiel de cette définition est de « pouvoir détecter ». La détection est un domaine où une amélioration significative peut être atteinte en abaissant le délai de détection, couramment observé entre 9 et 18 mois. Une capacité de détection plus rapide permet de limiter les dommages causés par une intrusion et de réduire le coût de récupération de cette intrusion. Être capable de comprendre les activités régulières du réseau et de détecter ce qui diverge de la norme est un élément important de la préparation à la cybersécurité. Voici une sept objectifs que les entreprises devraient considérer.

Les objectifs à atteindre

1. Plan de cybersécurité
2. Gestion du risque
3. Gestion de l'identité
• **Contrôle d'accès**
• **Authentification**
• **Autorisation**
• **Responsabilité**
4. Surveillance de réseau
5. Architecture de sécurité
6. Contrôle des actifs, des configurations et des changements
7. Cartographie de la gestion des incidents
…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Se préparer aux incidents de sécurité*

Un baccalauréat en cybersécurité à Polytechnique Montréal

Un baccalauréat en cybersécurité à Polytechnique Montréal

La Commission des études a approuvé la création d'un nouveau baccalauréat en cybersécurité qui sera offert à Polytechnique Montréal à l'automne 2017.

Les demandes pour un programme de formation en ligne en cybercriminalité, incluant des stages en entreprise, se sont faites pressantes au cours des dernières années et Polytechnique Montréal a décidé de créer un baccalauréat par cumul avec appellation en cybersécurité. La Commission des études de l'Université de Montréal a donné son approbation à ce projet à sa réunion du 21 mars.
Le nouveau programme permettra de combiner deux certificats liés à la thématique (cyberenquête, cyberfraude ou cybersécurité) avec un autre programme de 30 crédits de l'UdeM ou de HEC Montréal en vue de l'obtention d'un diplôme de baccalauréat. L'école de génie, rappellent les responsables, offre une formation en cybersécurité au premier cycle depuis 2007. Le projet vise à répondre «le plus adéquatement possible aux nouveaux besoins du marché du travail, qui est confronté à une pénurie de main-d'œuvre amplifiée par un taux de cybercriminalité en hausse exponentielle. De plus, la multiplication des supports mobiles ainsi que l'émergence de l'infonuagique posent de nouveaux défis».
Considérant qu'une proportion importante des étudiants de ces programmes ne possèdent pas de diplôme universitaire de premier cycle, et considérant le manque de main-d'œuvre dans ces domaines, «il apparaît essentiel que le diplôme de baccalauréat qui pourrait être décerné par cumul de certificats présente une dénomination spécifique [du] domaine d'études et de pratique, dans une perspective de valeur ajoutée, tant pour la formation que pour l'employabilité et la reconnaissance des entreprises qui emploient ces diplômés», fait valoir Polytechnique Montréal.
Le nouveau programme devrait voir le jour l'automne prochain.
(MATHIEU-ROBERT SAUVÉ)

Réagissez à cet article

Source : *Un baccalauréat en cybersécurité à Polytechnique Montréal | UdeMNouvelles*

Les métiers de la cybersécurité en 2020

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

L’Ecole de Guerre Economique et le Club Cyber de l’AEGE publient la « Cartographie des métiers de la Cybersécurité » dans le cadre des formations dispensées à l’Ecole depuis 2016. Les zones bleues se rapportent à des familles de métiers Cyber typés management, alors que celles en jaune sont plus orientés ingénierie et technique.

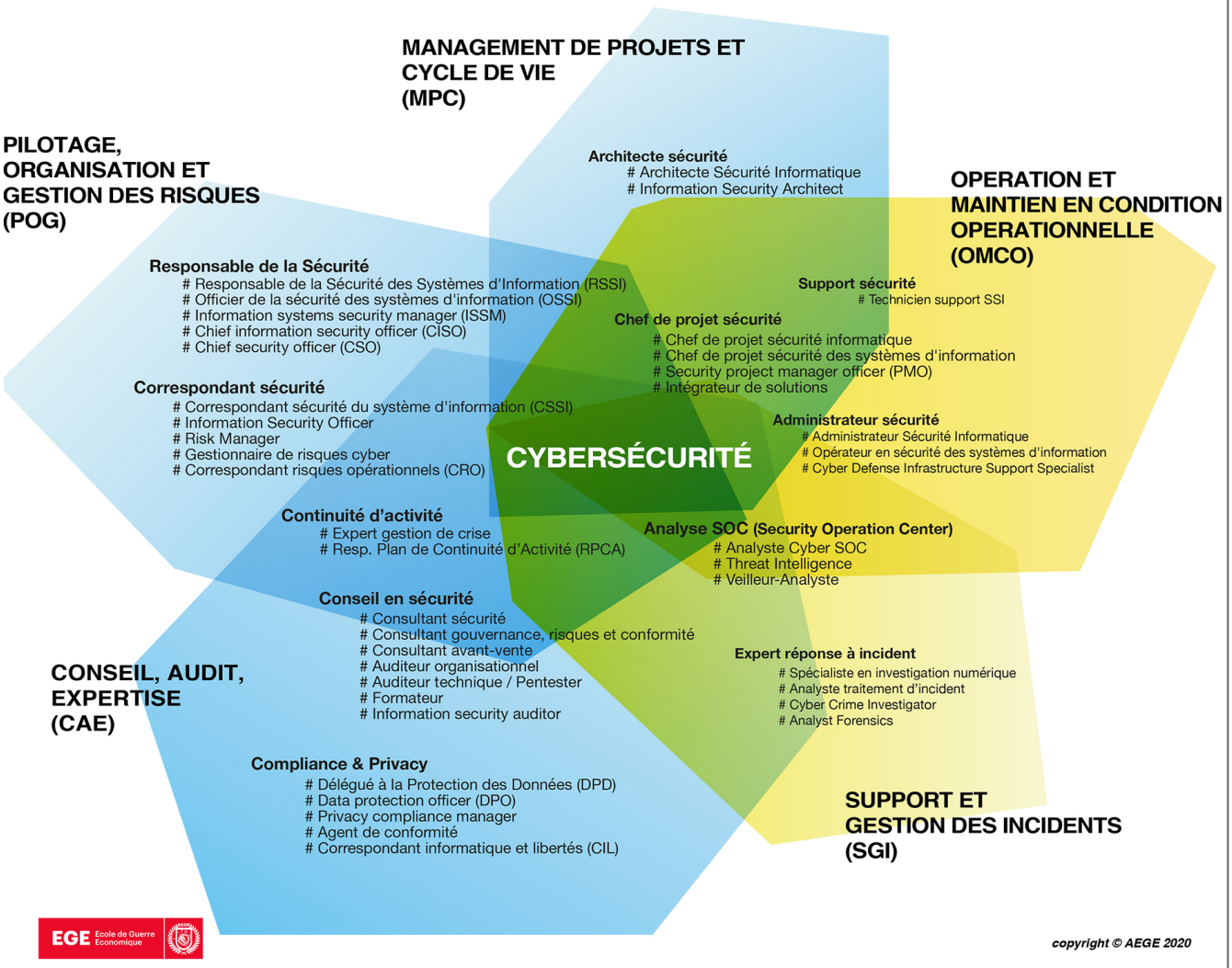

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l’été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d’usurpation d’identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d’après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *L’Ecole de Guerre Economique publie la cartographie des métiers de la cybersécurité 2020 | Ecole de Guerre Economique*

La webcam, Est-ce une une vraie menace pour les utilisateurs d’ordinateurs

Après Mark Zuckerberg et sa webcam masquée par du scotch, voilà que c'est le directeur du FBI, James Comey, qui admet avoir adopté le même réflexe.

Une webcam cachée pour s'éviter bien des ennuis

A l'heure où les hackers multiplient les attaques contre les machines des entreprises et des particuliers, beaucoup se sont moqués de Mark Zuckerberg et de son bout de scotch sur la webcam et sur la prise jack, certains allant même jusqu'à le traiter de « parano ».
Pourtant, il semblerait qu'il s'agisse d'un réflexe à prendre et ce pour tout le monde. En effet, un pirate talentueux peut assez simplement prendre le contrôle d'une webcam à distance et pousser ainsi l'utilisateur à télécharger un malware sur sa machine.
Aussi, lors d'une interview, James Comey, le directeur du FBI, a défendu l'idée de masquer la webcam. Il a même précisé que ce devait être un réflexe de base en matière de sécurité. En prenant le contrôle de votre caméra, un pirate peut effectivement visionner vos saisies sur clavier et récupérer ainsi identifiants, mots de passe et coordonnées bancaires pour ne citer qu'eux…[lire la suite]

Conseils de Denis JACOPINI :

Les personnes averties croient utiliser la méthode miracle pour protéger leur vie privée en masquant leur Webcam.
Certes, je recommande toutefois de masquer votre Webcam car, même si, en l'absence de logiciel de sécurité adapté, le pirate peut la mettre en fonction sans que vous vous rendez compte de rien. Le pirate peut en effet voir votre tête en train de taper au clavier ou de jouer (ce qui en soit n'aura rien d'intéressant) mais selon l'orientation, voir le reste de la pièce lorsque vous vous éloignez de l'ordinateur.

Mais avez-vous pensé à protéger votre microphone ?

A l'instar des baby phones piratés, mettre en route à distance le microphone de votre ordinateur est tout aussi facile que de mettre en route votre Webcam et même mieux d'ailleurs, car à ma connaissance, il n'existe pas de logiciel de sécurité qui empêche l'accès au microphone. Certes tout le monde n'est pas Mark Zuckerberg, mais tout professionnel devrait en plus de couper son téléphone pendant les réunions, penser aussi à boucher le microphone de son appareil ou mieux, enficher une fiche Jack vide.
[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.
Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.
Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?
Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.
Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !
Commandez sur Fnac.fr

---

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s
06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.
Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usgl2zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA
12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet
Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).
Commandez sur Fnac.fr

Original de l'article mis en page : La webcam, une vraie menace pour les utilisateurs d'ordinateurs

---

Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo

Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo

Que trouveront les archéologues du futur, d'ici quelques siècles ou quelques milliers d'années ? Des pierres taillées du paléolithique, des hiéroglyphes, des rouleaux de parchemins probablement, des livres peut-être.

Quelles images, quels sons, quels écrits de notre société restera-t-il dans 2000 ans ? Auront-ils résisté aux épreuves du temps et aux mutations technologiques comme l'ont fait la première photo, le premier film, le premier enregistrement sonore.Mais que deviendront les milliards d'informations engrangées dans les disques durs qui se démagnétisent, et sur les CD ou DVD, qui redoutent la lumière du soleil ?[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

• MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL

- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements

• FORMATIONS / SENSIBILISATION :

- **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- AU **RGPD**
- À LA **FONCTION DE DPO**

• RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)

- ORDINATEURS (**Photos / E-mails / Fichiers**)
- TÉLÉPHONES (récupération de **Photos / SMS**)
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES

• EXPERTISES & **AUDITS** (certifié ISO 27005)

- TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
- **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
- SYSTÈMES DE **VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ?*

Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits | Denis JACOPINI

Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits

---

Ce sont les vacances mais nombre de touristes ne se séparent pas de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. Et pour se connecter à l'internet, quoi de mieux qu'attraper un wi-fi gratuit. Une pratique qui peut se révéler très dangereuse. Des proies faciles pour les « sniffeurs » de données. Explications de Laurent Heslault, expert sécurité chez Symantec.

Vous êtes sur votre lieu de vacances et vous avez envie de vous connecter à l'internet. Pour consulter votre messagerie ou vos réseaux sociaux, envoyer des photos à vos proches, surfer sur le net ou consulter votre compte en banque ou faire une réservation.
Solution la plus simple : se connecter à un réseau Wi-Fi gratuit. Dans votre hôtel, camping, à la terrasse d'un café ou d'un restaurant… Les accès gratuits pullulent et se généralisent.
Expert en sécurité à Symantec, Laurent Heslault tire le signal d'alarme. « **Rien de plus simple que de pirater les données qui transitent sur un réseau Wi-Fi gratuit** » assure-t-il. « **Par exemple, je m'installe à la terrasse d'un café et je crée un vrai faux point d'accès gratuit en empruntant le nom du café. Des gens vont s'y connecter et je n'ai plus qu'à récupérer toutes les données qui m'intéressent. Des mots de passe, des identifiants…** »

Des sniffeurs de données

Il exagère ? Non. « **L'expérience a été faite à la terrasse d'un café. Nous avons installé un logiciel qui permet de sniffer tous les appareils qui se branchaient sur le Wi-Fi. Ensuite, des complices, qui se faisaient passer pour des magiciens, allaient voir les gens en disant que par magie, ils avaient réussi à changer le code de leur téléphone ou leur image sur Facebook. Ils étaient étonnés !** » Rien de magique mais des logiciels de piratage qui se trouvent facilement sur le net.

Les données sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées

« **Les données qui transitent sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées. Sauf quand vous vous connectés à un site sécurisé avec le protocole HTTPS. Donc ce sont des données faciles à intercepter.** » Danger sur les vrais faux points d'accès Wi-Fi mais aussi sur les vrais qui ne sont, dans la grande majorité des cas, pas chiffrés non plus. « **Par contre pas de problème pour une connexion 3G ou 4G qui sont chiffrées. Mais pour économiser leur forfait, les gens préfèrent se connecter au Wi-Fi** ».

Conseils

Alors quels conseils ? « **Ne jamais, sur un Wi-Fi public, entrer un mot de passe. D'autant que la plupart des internautes utilisent le même mot de passe pour tous leurs sites.** » En clair, limiter les dégâts en ne consultant que des sites qui ne demandent aucune identification.
Autre solution : protéger son smartphone ou sa tablette en y installent un logiciel qui va chiffrer toutes les données qui vont en sortir. Plusieurs types de logiciels existent dont le Wi-Fi Privacy de Norton qui est gratuit pendant 7 jours et peut s'installer sur des périphériques fonctionnant sous Ios et Androïd.
Article original de Samuel NOHRA.

Nous prodiguons une multitude d'autres conseils durant les formations que nous animons à destination des élus, chef d'entreprises, agents publics et salariés. [Consultez la liste de nos formations]

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits

Mise en conformité RGPD : Accompagnement personnalisé par des Experts

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES | EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES LENETEXPERT.fr | RGPD CYBER . LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ | SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions | LE NET EXPERT FORMATIONS | LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

Mise en conformité RGPD : Accompagnement personnalisé par des Experts

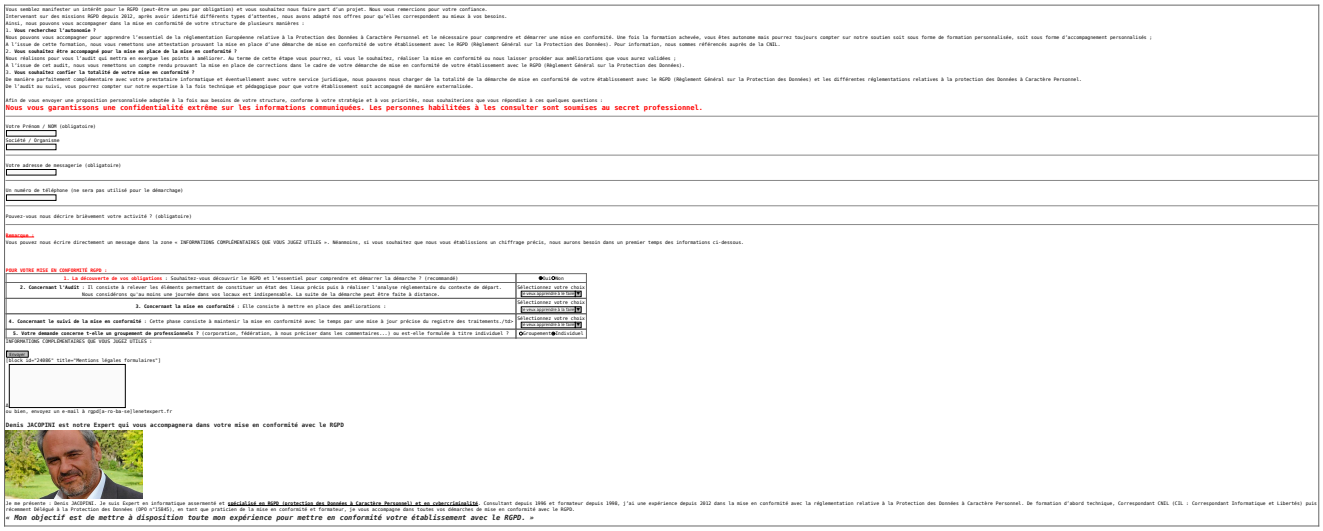

Vous semblez manifester un intérêt pour le RGPD (peut-être un peu par obligation) et vous souhaitez nous faire part d'un projet. Nous vous remercions pour votre confiance.
Intervenant sur des missions RGPD depuis 2012, après avoir identifié différents types d'attentes, nous avons adapté nos offres pour qu'elles correspondent au mieux à vos besoins.
Ainsi, nous pouvons vous accompagner dans la mise en conformité de votre structure de plusieurs manières :
1. Vous rechercher l'autonomie ?
Nous pouvons vous accompagner pour apprendre l'essentiel de la réglementation Européenne relative à la Protection des Données à Caractère Personnel et le nécessaire pour comprendre et démarrer une mise en conformité. Une fois la formation achevée, vous êtes autonome mais pourrez toujours compter sur notre soutien soit sous forme de formation personnalisée, soit sous forme d'accompagnement personnalisés ;
A l'issue de cette formation, nous vous remettons une attestation prouvant la mise en place d'une démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Pour information, nous sommes référencés auprès de la CNIL.
2. Vous souhaitez être accompagné pour la mise en place de la mise en conformité ?
Nous réalisons pour vous l'audit qui mettra en exergue les points à améliorer. Au terme de cette étape vous pourrez, si vous le souhaitez, réaliser la mise en conformité ou nous laisser procéder aux améliorations que vous aurez validées ;
A l'issue de cet audit, nous vous remettons un compte rendu prouvant la mise en place de corrections dans le cadre de votre démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
3. Vous souhaitez confier la totalité de votre mise en conformité ?
De manière parfaitement complémentaire avec votre prestataire informatique et éventuellement avec votre service juridique, nous pouvons nous charger de la totalité de la démarche de mise en conformité de votre établissement avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et les différentes réglementations relatives à la protection des Données à Caractère Personnel.
De l'audit au suivi, vous pourrez compter sur notre expertise à la fois technique et pédagogique pour que votre établissement soit accompagné de manière externalisée.

Afin de vous envoyer une proposition personnalisée adaptée à la fois aux besoins de votre structure, conforme à votre stratégie et à vos priorités, nous souhaiterions que vous répondiez à ces quelques questions :
Nous vous garantissons une confidentialité extrême sur les informations communiquées. Les personnes habilitées à les consulter sont soumises au secret professionnel.

Votre Prénom / NOM (obligatoire)
Société / Organisme

Votre adresse de messagerie (obligatoire)

Un numéro de téléphone (ne sera pas utilisé pour le démarchage)

Pouvez-vous nous décrire brièvement votre activité ? (obligatoire)

Remarque :
Vous pouvez nous écrire directement un message dans la zone « INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS JUGEZ UTILES ». Néanmoins, si vous souhaitez que nous vous établissions un chiffrage précis, nous aurons besoin dans un premier temps des informations ci-dessous.

POUR VOTRE MISE EN CONFORMITÉ RGPD :

1. La découverte de vos obligations : Souhaitez-vous découvrir le RGPD et l'essentiel pour comprendre et démarrer la démarche ? (recommandé)	Oui/Non
2. Concernant l'Audit : Il consiste à relever les éléments permettant de constituer un état des lieux précis puis à réaliser l'analyse réglementaire du contexte de départ. Nous considérons qu'au moins une journée dans vos locaux est indispensable. La suite de la démarche peut être faite à distance.	Sélectionnez votre choix
3. Concernant la mise en conformité : Elle consiste à mettre en place des améliorations :	Sélectionnez votre choix
4. Concernant le suivi de la mise en conformité : Cette phase consiste à maintenir la mise en conformité avec le temps par une mise à jour précise du registre des traitements./sd>	Sélectionnez votre choix
5. Votre demande concerne-t-elle un groupement de professionnels ? (corporation, fédération, à nous préciser dans les commentaires...) ou est-elle formulée à titre individuel ?	Groupement/Individuel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS JUGEZ UTILES :

Envoyer
block id="24886" title="Mentions légales formulaires"]

ou bien, envoyer un e-mail à rgpd[a-ro-ba-se]lenetexpert.fr

Denis JACOPINI est notre Expert qui vous accompagnera dans votre mise en conformité avec le RGPD

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis Expert en informatique assermenté et **spécialisé en RGPD (protection des Données à Caractère Personnel) et en cybercriminalité**. Consultant depuis 1996 et formateur depuis 1988, j'ai une expérience depuis 2012 dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel. De formation d'abord technique, Correspondant CNIL (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis récemment Délégué à la Protection des Données (DPO n°15045), en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, je vous accompagne dans toutes vos démarches de mise en conformité avec le RGPD.
« Mon objectif est de mettre à disposition toute mon expérience pour mettre en conformité votre établissement avec le RGPD. »

---

52 % des entreprises ont indiqué avoir subi un rançongiciel « majeur » dans les 12 derniers mois

En France, 52 % des entreprises ont indiqué avoir subi un rançongiciel « majeur » dans les 12 derniers mois. Elles étaient 48 % en 2019. Le coût moyen d'une attaque par rançongiciel est de 420 000 euros en dehors de la rançon exigée. Ce montant prend en compte les temps d'arrêt, la perte de chiffre d'affaires et les coûts opérationnels. En cas de paiement de la rançon, cette somme double.

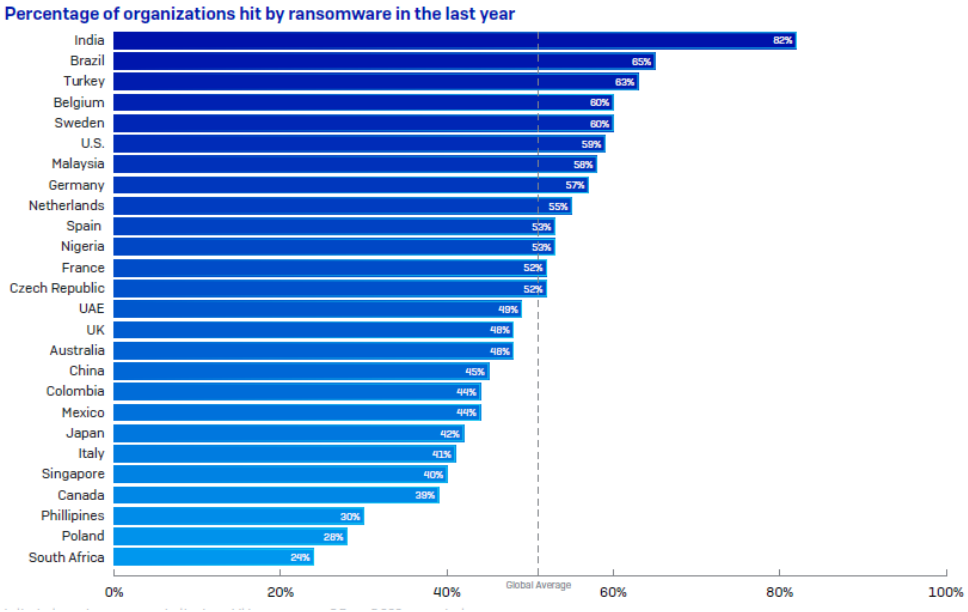

LA CLÉ DE CHIFFREMENT N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE

« *Les entreprises se sentent parfois sous pression pour payer la rançon afin d'éviter les temps d'arrêt préjudiciables. À première vue, effectuer le paiement de la rançon semble être une manière efficace de restaurer les données, mais ce n'est qu'illusoire (…) En effet, une simple clé de chiffrement n'est pas un remède miracle et il faut souvent bien plus pour restaurer les données*« , a expliqué Chester Wisniewski, Principal Research Scientist chez Sophos.

En France, plus de la moitié (61%) des responsables IT interrogés déclarent avoir pu restaurer leurs données à partir de sauvegardes sans payer la rançon. Dans 2 % de cas, le paiement de la rançon n'a pas permis de restaurer les données. À l'échelle mondiale, ce chiffre s'élève à 5 % pour les organisations du secteur public.

…[lire la suite]

Commentaire de notre Expert : Denis JACOPINI

La demande de rançon est la résultante dans la quasi totalité des cas de l'ouverture d'une pièce jointe à e-mail piégé ou le clic sur un lien aboutissant sur un site Internet piégé.

Les conséquences

Il n'est plus a rappeler qu'être victime d'un ransomware entraînent un arrêt de l'outil informatique, une perte de productivité et une dégradation de la réputation auprès des clients et partenaires.

Les solutions

Nous le répéterons jamais assez, les seuls moyens d'empêcher ce type de situation sont l'utilisations d'outils de filtrage et la sensibilisation. N'hésitez pas à nous contacter pour l'organisation de sessions de sensibilisation auprès de vos équipes pour leur apprendre à détecter e-mails et sites Internet malvéillants, en quasi totalité à l'origine des rançongiciels dans les systèmes informatiques.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Etude : Payer la rançon multiplie par deux le coût total d'un ransomware*

Pour ceux qui continuent le travail à domicile, respectez les cybergestes barrière

Pour ceux qui continuent le travail à domicile, respectez les cybergestes barrière

Alors que la pandémie mondiale continue à se propager parmi les populations, plusieurs pays ont fermé leurs frontières et suggéraient aux entreprises de recourir au travail à distance. Même si les risques de contagion sont quasiment innexistants, d'autres précautions et des cybergestes barrière sont à respecter.

Restez en sécurité

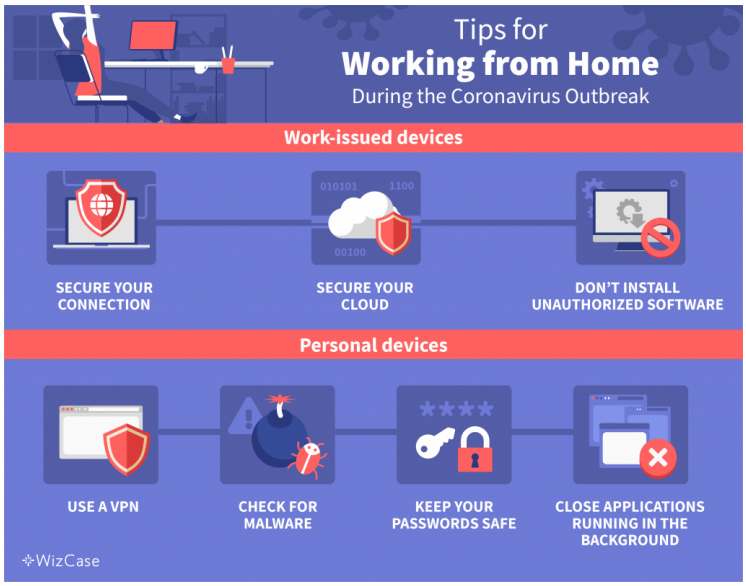

Comme vous ne savez peut-être pas dans quelle mesure votre environnement de travail assure la sécurité de vos informations, vous risquez de devenir une cible facile pour les hackers une fois que vous serez en confinement ou que vous travaillez à domicile.

Appareils & Équipements de travail

Si vous utilisez un ordinateur de bureau ou un appareil mobile fourni par l'entreprise, il est fort probable que vous soyez déjà muni de quelques éléments de base pour vous protéger. En tant que propriétaire ou dirigeant d'entreprise, vous devrez également vous assurer que les mesures suivantes soient en place pour votre équipe.

1. **Sécurisez votre connexion**

Si vous n'êtes pas encore installé, demandez à votre responsable informatique de vous fournir un VPN. Il vous aidera à sécuriser votre activité professionnelle. Le wifi public – que vous utilisiez un hotspot local ou que vous partagiez un réseau avec votre voisin – est plus vulnérable que votre propre réseau privé, mais un VPN vous protégera des menaces sur les deux.

2. **Sécurisez votre Cloud**

Disposer d'une solution de sécurité premium pour le Cloud (CASB) permet de limiter l'accès à vos données dans le Cloud aux seuls membres autorisés de l'équipe.

3. **N'installez pas de logiciels non autorisés**

Si vous avez apporté votre ordinateur portable de travail à la maison, n'installez aucun logiciel qui ne soit pas lié au travail et n'utilisez pas de clés USB sans être sûr de ce qu'elles contiennent.

Appareils personnels

Mélanger le travail et le plaisir ? Dans certains cas, vous n'avez pas vraiment le choix.

1. **Vérifier la présence des malwares**

Vérifiez que votre logiciel antivirus est à jour et recherchez tout logiciel malveillant sur votre ordinateur ou votre téléphone portable personnel.

2. **Protéger les mots de passe**

Utiliser un gestionnaire de mots de passe pour se tenir au courant des meilleures pratiques d'utilisation des différents mots de passe sur le web.

3. **Utiliser un VPN**

Comme nous l'avons déjà mentionné, un VPN conservera vos informations cryptées pendant toute la durée du confinement – et vous aurez en plus la possibilité d'accéder à l'ensemble de la bibliothèque Netflix dans le monde entier une fois votre journée de travail terminée.

4. **Fermer les applications fonctionnant en arrière-plan**

N'utilisez pas de logiciels ou d'applications qui ne sont pas en rapport avec le travail, y compris en les laissant s'exécuter en arrière-plan. Évitez également de télécharger de nouvelles applications qui ne sont pas liées au travail pendant cette période.

5. **Ne pas enregistrer vos données sans autorisation**

Lorsque vous travaillez sur votre ordinateur personnel, évitez de sauvegarder vos données professionnelles, à l'exception de ce qui est absolument nécessaire pour travailler.

6. **Garder les choses séparées**

Si vous utilisez un ordinateur partagé, créez un espace de travail séparé. Créez un nouvel utilisateur pour l'ordinateur, si possible. Sinon, créez une nouvelle session de navigation avec vos informations spécifiques au travail et pour le travail uniquement – et n'oubliez pas de vous déconnecter à chaque fois !

[L'article complet de l'auteur Chase Williams]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *5 idées pour travailler à domicile pendant l'épidémie de coronavirus*